DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion :	**plénière de la CDA du vendredi 5 janvier 2024, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H30.**
Président :	M. Nourédine DEBBICHE
Présents :	MM. Mohamed CHAKAFI – Jean-François CHAPUZOT – Billel DEBBICHE – Rémi LAURENT – Michel MALIVERNAY - Philippe PRUDHON
Excusés :	MM. Luc BARREAU - Marc LEMERCIER - Matthieu TRIFIGNY – Sébastien VEZIN - Malik ZELFA KALAA.
Invités :	MM. Jalil BOURAGA – Christian PORTIER - Bruno WROBLEWSKI (observateurs CDA)
Invitée excusée :	Mme Laetitia LANCELOT

Le Président de la commission ouvre la réunion, en souhaitant la bienvenue à tous pour cette première réunion « élargie » de cette nouvelle année 2024, excusant quelques membres empêchés, et en présentant ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

1. Informations générales : FFF – LBFC - Districts

Quelques informations d'ordre général sont données en lien avec l'actualité de la FFF et de la Ligue régionale de Bourgogne Franche-Comté, et du District. A noter que ces trois instances connaitront une année élective, notamment notre District où le renouvellement au titre de la mandature 2024/2028 se fera le samedi 29 juin 2024, lors de l'assemblée générale.

Un retour rapide est fait sur le sujet de la possibilité désormais offerte par un texte fédéral, aux arbitres de revenir à l'activité par des voies et procédures simplifiées, selon la durée de l'arrêt de l'arbitrage.
Deux ex-arbitres ont choisi de revenir à la fonction au niveau de notre District et CDA : Mohamed BJIJ et Alexandre THOMAS, dont les dossiers sont en cours de finalisation.

Philippe PRUDHON apporte l'information de la mise en œuvre au niveau régional, d'une indemnité dédiée aux observateurs d'arbitres, de 15 € par mission effectuée, visant à renforcer l'engagement technique, d'évaluation et de conseils mais surtout de formation que les observateurs délivrent aux arbitres lors des accompagnements qu'ils effectuent.
Il a été décidé de faire bénéficier les observateurs du District de cette indemnité, sous réserve effectivement de la bonne mise en œuvre des axes énoncés.
A noter que les fonds dédiés à la prise en charge financière ont fait l'objet, au moins pour la saison 23/24, d'aides de la LFA, dans le cadre du développement et des axes de fidélisation de l'arbitrage amateur. Au niveau de notre District, une centaine d'observations environ sont faites chaque saison, au profit d'arbitres sur les compétitions seniors et jeunes.

2. Validation et informations relatives aux candidatures d'arbitre du District à l'arbitrage en ligue régionale

La date réglementaire fixée au règlement intérieur de la CDA (article 23) étant rappelée pour les candidatures à l'arbitrage en Ligue seniors centre ou assistant (31 décembre de la saison en cours), la CDA valide les candidatures ci-après, régulièrement reçues :

Au titre d'arbitre Ligue régionale 3 :

Kelvin ADAM
Loïc DECAILLOZ
Océana NOMMAY
Charles PRINCE
Omar ZARAT

Au titre d'Arbitre assistant Ligue :

Leo MUGNIER
Sébastien ZANELLA

La date réglementaire fixée au règlement intérieur de la CDA (article 23) étant rappelée pour les candidatures à l'arbitrage en Ligue jeunes (29 février 2024), la CDA expose les candidatures reçues à la date de la réunion de la commission :

Batiste GAUTHIER
Maxence NORMAND
Lucas SCHWAAR

Et se prononcera de manière définitive après la date limite, puisque celle-ci n'est pas atteinte.

La section technique de la CDA proposera un plan de formation sur la phase printemps, sachant que les modalités fixées au règlement intérieur de la CDA seront appliquées.
Dans un but évident de formation, de performance et également de choix final, les candidats pourront faire l'objet d'observations sur le terrain, par des membres de la CDA.

Le sérieux et l'observance de ces règles est recommandée à tous les candidats, sachant que le Bureau de CDA validera définitivement les candidats qui seront présentés aux examens théoriques.

La date de l'épreuve théorique n'est pas encore connue, mais sera certainement, à l'instar des autres saisons, fin mai 2024.

3. Retour sur les réunions du bureau de CDA 1ère partie de saison

Le secrétaire de la CDA évoque brièvement les trois réunions des Bureaux de la commission qui ont eu lieu depuis le mois d'août 2023 (30 août – 2 novembre et 13 décembre 2023) , et qui ont tous faut l'objet de procès-verbaux.
A noter l'intégration, comme cela a été décidé de M. Jean-François CHAPUZOT dans le Bureau de la CDA depuis la reprise de la saison 23/24.

Comme l'attestent les procès-verbaux, encore trop de Bureaux sont allongés par le traitement des dossiers transmis par le secrétariat ou les commissions du District, en lien avec des erreurs, oublis, omissions sur la FMI, ou des applications et appréciations erronées des règles et lois de l'arbitrage.

La commission déplore ces faits, et engage l'ensemble de la population arbitrale, seniors et jeunes, à la plus grande vigilance dans la gestion du jeu mais aussi administrative, trop de litiges impactant l'image de l'arbitre et de la fonction découlant de missions techniques ou administratives parfois non adaptées ou approximatives.

4. Retour sur la première partie de saison (effectifs/désignations/observations/disponibilité des arbitres/les potentiels/nomination Jeunes Arbitres de Ligue 2024)

La première partie de la saison s'est révélée relativement satisfaisante, en dehors des quelques sujets évoqués dans le paragraphe précédent.
Plusieurs rappels fermes ayant été faits par le Président de CDA mais aussi le Président du District sur le sujet des indisponibilités, beaucoup trop nombreuses et pour beaucoup non réellement justifiées autrement que par des motifs professionnels, une présence bien meilleure des arbitres est constatée et permet un peu de sérénité aux désignateurs qui ne disposaient d'aucune « solution miracle », hormis celle de ne plus couvrir en arbitres assistants officiels les rencontres de R3, ou même de devoir découvrir des rencontres de DEP3 à fort enjeu, faute d'un effectif suffisant.

Merci une fois encore aux arbitres acceptant des doubles désignations, et ce de manière régulière, permettant ainsi de limiter les matchs non couverts, ce qui sera toujours préjudiciable aux joueurs, au jeu et à nos compétitions départementales.

Retour rapide sur les arbitres désignés en qualité de potentiels pour la phase retour des compétitions 23/24, félicitations à eux et pleine réussite pour cette seconde partie de saison dans une « nouvelle » catégorie.

La CDA se réjouit de cette procédure qui donne satisfaction et de bons résultats, en permettant aux arbitres motivés et faisant état de capacités, d'être des compétiteurs lors des observations et de travailler en logique de parcours.

5. Retour/Point des Formations Initiales en Arbitrage (FIA), et état des candidatures en cours/à venir

Notre CDA ne peut que se féliciter du nombre important de candidats inscrits et présents à l'occasion des deux premières sessions de FIA, et souhaite à toutes et tous pleine réussite pour les examens pratiques à venir.
Le sujet de la fidélisation reste notamment entier et devra faire l'objet de travaux et réflexions avec les clubs.

Session I - Dijon août 2023 :

Candidat à convoquer à tutorat arbitre suite à échec à 1er examen pratique :

Raphaël MERCIER (Fc 2 Vels)

La commission prend connaissance du rapport de tutorat/rencontre du 3 décembre 2023, et de l'avis défavorable émis vis-à-vis du passage dans l'immédiat de son second match pratique d'examen.
Un point a été fait avec le club de ce candidat, afin d'aborder cette situation particulière, qui requiert de la vigilance mais du soutien aussi.
Dossier en attente à ce jour.

Session II - Vesoul District les 17-18 et 24-25 novembre 2023 :

21 candidats (dont 6 originaires d'un autre District) ont participé à cette formation :

Ali AOUSSAR (Vesoul Agglomération Olympique)
Joffrey ASTE (Autrey les Gray)
Mohamed Amir BILAL (Vesoul AFM)
Ilias BENTIRI (Frotey Vesoul)
Maxime CARLE (Noidans Ferroux)
Gilles CHEREAU (Villars St Maur)
Cédrick GENEY (Servance/Ternuay)
Mickaël GRANDPERRIN (Vesoul Fc)
Bryan HATON (Fc Lac)
Come JERONIMO (Vesoul Fc)
Abdul Haqq KHALLI (Fc 4 Rivières)
Erva KAYDU (indépendant)
Calvin LEVEAU (Fc 2 Vels)
Ahmed LOUGUIT Ahmed (As Fc Belfort)
Thomas MAZZOLINI (Magny-Vernois)

Louis MARTIN (Indépendant)
Razman MUNAWAR (Colombe)
Kilian NOWACK (Clerval)
Kévin PEREIRA (Vesoul Rc)
Justin SPATIG (Indépendant)
Ishak TAOUI (Vesoul Agglomération Olympique)

Les candidats ci-dessous sont admis/partie théorique, et seront convoqués à l'examen pratique d'arbitrage à la phase printemps 2024 (dossier transmis au District de résidence des candidats hors département, pour passage de l'examen dans leur District) après une formation FMI qui se déroulera au siège du District à Vesoul (à fixer).

Ali AOUSSAR (Vesoul Agglomération Olympique)
Joffrey ASTE (Autrey les Gray)
Ilias BENTIRI (Frotey Vesoul)
Mohamed Amir BILAL (Vesoul AFM)
Maxime CARLE (Noidans Ferroux)
Gilles CHEREAU (Villars St Maur)
Cédrick GENEY (Servance/Ternuay)
Mickaël GRANDPERRIN (Vesoul Fc)
Bryan HATON (Fc Lac)
Come JERONIMO (Vesoul Fc)
Abdul Haqq KHALLI (Fc 4 Rivières)
Erva KAYDU (indépendant)
Calvin LEVEAU (Fc 2 Vels)
Ahmed LOUGUIT Ahmed (As Fc Belfort)
Thomas MAZZOLINI (Magny-Vernois)
Louis MARTIN (Indépendant)
Razman MUNAWAR (Colombe)
Kilian NOWACK (Clerval)
Kévin PEREIRA (Vesoul Rc)
Justin SPATIG (Indépendant)
Ishak TAOUI (Vesoul Agglomération Olympique)

La prochaine session FIA se déroulera les 2,3 et 9,10 février 2024 au siège du District à Vesoul :

Les inscriptions sont ouvertes par voie dématérialisée.

7 candidats inscrits à la date de cette CDA (5 janvier 2024) :

Adrien ANDRE (Rc Saônois)
Tom BALLOCH (Arc Gray)
Zoher BENCHAGRA (Pays Luxeuil)
Damien GENET (Pays Luxeuil)
Maeva LASSARTESSE (Fc 4 Rivières)
Virginie NEUSER (Perrouse)
Mathéo POTHIN (Arc Gray)

6. Finalisation du programme du stage annuel des arbitres du dimanche 21 janvier 2024

Le stage concernera uniquement les arbitres des trois groupes seniors 1/2/3 ; les jeunes arbitres auront leur propre rassemblement (cf. point suivant).

Une demande a été initiée auprès de la Mairie de la ville de Port-sur-Saône et du club du Racing Club Saônois, pour la mise à disposition de la salle de la mairie et le terrain + club-house du stade de Port-sur-Saône pour les travaux.

Après un large échange, et reprenant les points évoqués sur le sujet lors du dernier Bureau de CDA, la commission valide les thèmes et sujets à mettre à l'ordre du jour du stage, lequel sera finalisé par le Président et le secrétaire de la CDA :

- Intervention du Président de CDA et du District
- Activité physique
- Rappels de connaissances et questions-réponses FMI
- Retour administratif et technique sur la première partie de la saison
- Intervention du président de la commission de discipline du District
- Présentation du module « délégué de match – club » par Marc Lemercier
- Ateliers de travail en groupe, dont un sur le processus de communication interne et externe
- Questionnaire – contrôle de connaissances

La présence d'un représentant de l'ETRA a été sollicitée.

Rappels des modalités pratiques :

Convocation à 8H00 pour café d'accueil
Début des travaux à 8H30
Déjeuner de midi en salle obligatoire
Fin des travaux à 17H00.

7. Stage des jeunes arbitres – Programme prévisionnel

Sur proposition de Rémi Laurent, responsable de la section Jeunes Arbitres, le stage les concernant se déroulera le **SAMEDI 17 FEVRIER 2024, sur la journée entière, au siège du District à Vesoul.**

La commission ébauche quelques axes du programme et confie celui-ci à Rémi pour le finaliser.

La présence obligatoire des jeunes arbitres à ce rassemblement est rappelée !

8. Travaux et actions à réfléchir et à engager sur la deuxième partie de la saison (arbitrage des jeunes par les jeunes, recrutement, fidélisation et accompagnement des arbitres, ….)

Michel MALIVERNAY revient sur plusieurs axes et actions déjà réfléchis et auxquels il convient désormais de proposer des déclinaisons concrètes.
Après des échanges au cours duquel chacun a pu exprimer ses souhaits mais aussi ses idées, Michel propose la composition d'un groupe restreint composé de lui-même, Rémi LAURENT et Philippe PRUDHON, pour ébaucher la suite qui sera présentée à un prochain Bureau de CDA.

Les techniciens du district pourront bien sûr être sollicités et acteurs pour les parties et/ou axes pouvant les associer.

9. Carton vert

Michel MALIVERNAY présente cette action expérimentale qui a été proposée à notre District par la LFA.
Dans le cadre des travaux du Groupe de Pilotage PEF, l'évolution possible du dispositif « Carton Vert » a été travaillée, et 5 districts pilote de l'action ont été retenus par la LFA (Dordogne – Eure – Marne – Pyrénées Orientales et Haute-Saône).

Le « Carton Vert » est un outil de valorisation des bons comportements sur et hors des terrains, et s'adresse actuellement aux catégories du football d'animation (U6 à U13), via une évaluation faite à l'issue du match, par l'arbitre (en l'occurrence bénévole sur ces catégories), et les éducateurs des clubs en présence.

Une des évolutions du dispositif serait de le généraliser, via la FMI, sur l'ensemble des catégories du football jeunes et seniors. Afin d'expérimenter cela, la LFA souhaite que les districts pilote aident à tester cette généralisation sur une ou plusieurs catégories, et ainsi évaluer l'impact de la mise en place automatique de ce dispositif sur le climat des rencontres et le comportement des acteurs du jeu.

S'agissant de notre District, et après plusieurs phases d'échanges avec les services de la LFA, la catégorie DEP1 a été retenue dans un premier temps pour cette expérimentation qui débutera à la reprise des compétitions au printemps et sur toute la phase retour 23/24.

Les arbitres concernés par cette division, mais également les éducateurs des clubs de la catégorie concernée seront associés au dispositif par le biais de visio conférences de présentation et d'échanges.

La CDA se félicite de cette opération, et remercie par avance les arbitres concernés de s'y associer avec le maximum d'implication et de sérieux, car de l'expérimentation sur ces 5 territoires pilote naîtra, ou non, un développement généralisé à tous les territoires.

Michel MALIVERNAY, Stéphanie BARBIER (conseillère départementale en football d'animation), et Philippe PRUDHON suivront cette expérimentation pour notre District, dont un point ou état d'avancée sera fait régulièrement en CDA.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne souhaitant s'exprimer, le Président de la CDA clôt la réunion à 21h30.

Prochaine réunion du bureau de CDA : sur convocation.

Le Président de la CDA,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire de la CDA,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.